

Nom – Prénom de l'enfant

Planning des Présences

Les inscriptions se font par retour de ce planning **aux dates indiquées en cochant vos besoins.**

Les inscriptions exceptionnelles doivent-être **validées avant le vendredi midi.**

Pour la cantine du mercredi, l'annulation doit nous parvenir dans les 48 heures. Soit le **lundi avant 12 h.** Dans le cas contraire le repas vous sera facturé.

Votre planning peut être modifié à tout moment par mail auprès du service jeunesse.

Retour au plus tard le 23 octobre 2026

	Repas 12h30 – 13h30	Après midi 13h30 – 17h00	Péri loisirs Soir 17h00 – 19h30
Novembre / Décembre 2026			
Mercredi 04 novembre 2026			
Mercredi 11 novembre 2026			
Mercredi 18 novembre 2026			
Mercredi 25 novembre 2026			
Mercredi 02 décembre 2026			
Mercredi 09 décembre 2026			
Mercredi 16 décembre 2026			

Date et signature